

« Louis XII, s'était virilement acquitté de ses charges militai-
 « res, tout à coup saisi par la souffrance dans ces mêmes lieux,
 « lorsque pendant une chasse, mis en sueur par la course,
 « il éteignait sa soif dans la source voisine, est tombé sans
 « vie à Pont-d'Ain, où, dans la fleur de la jeunesse, c'est-à-
 « dire à la XXIV^e année de son âge, le VI^e jour des ides de
 « septembre, l'an du Seigneur MDIV, il rendit pieusement
 « son âme à Dieu dans les bras de Marguerite d'Autriche,
 « son épouse très-aimée, qui, après la mort d'une tête si
 « chère, ne voulut pas être consolée, au milieu des lamen-
 « tations de toutes les populations de la Savoie dont ce
 « prince, très-remarquable par sa beauté, sa naissance, son
 « esprit courageux et bienfaisant était l'ornement, l'espé-
 « rance et en même temps la sauvegarde. »

Laisant à de plus érudits la tâche agréable de signaler la beauté du style et le charme de la latinité de cette inscription remarquable, nous nous contentons de dire un seul mot bien significatif : cette inscription est l'œuvre de notre savant archiviste départemental, M. Jules Baux, et nous continuons par l'exposé de l'inscription qui se trouve sur le marbre opposé à la face principale :

*Julius Baux, Emmanuel Pourroy, comes de Quinsonnas,
 Ambo mutuâ amicitia conjunctissimi
 Historiæque patriæ cultores studiosi,
 Hoc monumentum a solo excitari
 Voluerunt.
 Anno Domini MCCCLX^o
 Ad perpetuam rei memoriam.*

« Jules Baux, Emmanuel Pourroy, comte de Quinson-
 « nas, tous deux intimement liés par une amitié réciproque
 « et studieux amateurs de l'histoire de leur patrie, ont voulu
 « faire sortir ce monument du sol, l'an du Seigneur MDCCCLX,
 » pour le perpétuel souvenir de l'événement. »

Lecture faite de ces lignes, si le voyageur s'étonne à bon